AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-4-74 735093

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS _ Tel: (49) 41.35.55 _ xxxxxxx provisoire 40-55-55

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

"La Fenêtre Nord" Rte de VASLES - BIARD - 86000 POITIERS

ABONNEMENT ANNUEL 35 F.

C. C. P. LIMOGES 4.752. 29 xxxx

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES 12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN n° 8 - AVRIL 1974

/ VIGNE /

EXCORIOSE

Si le traitement d'hiver n'a pas été effectué ou si l'attaque a été importante, faire un premier traitement au stade C - D (pointe verte) avec l'un des produits suivants :

- mancozèbe : 280 g de M.A./Hl (Dithane M 45 ou Sandozèbe),
- folpel + captafol (160 g + 40 g) de M.A./Hl (Mycodifol ou Difosan),
- dichlofluanide 200 g de M.A./Hl (Eurapène),
- mancozèbe + folpel 135 + 90 g M.A./Hl (Mancofel).

BLACK-ROT (Haut-Poitou)

L'arrêté préfectoral n° 74 DDA/PV/001 du 20 Février 1974 rend obligatoire la lutte contre le black-rot dans les mêmes conditions qu'en 1973.

HERBICIDES

L'arrêté préfectoral de 1973 réglementant l'utilisation des phytohormones dans certaines Communes de la Vienne et des Deux-Sèvres est toujours en vigueur.

/ POMMIER - POIRIER /

TAVELURES

Actuellement les contaminations primaires sont redoutables : les périthèces sont mûrs et les arbres sont tous à un stade sensible. Il convient donc de bien maintenir la protection.

Pendant cette période de risques de contaminations primaires nous rappelons à nos abonnés qu'après une pluie supérieure à 20 mm ils doivent renouveler leur traitement sans attendre un avis de la Station. Si une pluie importante intervient avant le ressuyage complet d'un traitement, il est prudent de le renouveler au plus tôt.

RAVAGEURS du FEUILLAGE : Arpenteuses, Tordeuses ... Phyllobes ...

Dans les vergers où sont à craindre des dégâts intervenir avant floraison sur pommiers, et sur poiriers après floraison (en raison de la protection des abeilles) avec un insecticide approprié :

P1.147

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

- azinphos 40 g/Hl
- bacillus thuringiensis 150 g/Hl d'une spécialité à 6000 va AK.
- méthidathion 30 g/Hl
- parathion éthyl 25 g/Hl
- parathion méthyl 30 g/Hl
- phosalone 60 g/Hl
- trichlorfon 100 g/Hl

PUCERON CENDRÉ sur POMMIER

Ce puceron provoque, dans notre région, le recroquevillement des feuilles, le rabougrissement des pousses, et empêche le développement normal des fruits qui sont souvent déformés.

Pour prévenir ces dommages effectuer avant la floraison une pulvérisation avec un produit aphicide.

NOTE -

Sur pommier, s'il y a lieu de lutter à la fois contre le puceron cendré et les ravageurs du feuillage choisir un insecticide efficace contre ces deux types de ravageurs, ou faire deux traitements séparés.

/ COLZA /

MELIGETHES

Sur les colzas dont la floraison est commencée, il est inutile d'intervenir contre cet insecte.

CHARANCON des SILIQUES

Se reporter au Bulletin n° 7 .

NOTE -

Rectificatif au "délai d'emploi des pesticides".

A la page 4 du bulletin n° 6 le délai d'emploi de l'Hydroxyde de tricyclohexylétain est à modifier. Il est de "7 jours et non de 30".

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire " Poitou-Charentes "
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés
des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 3 Avril 1974 - Préc. Note : Bulletin n° 7 - Mars 1974